



Le Petit Messinois

Numéro 155 - Juillet - août 2022

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Daniel LAGRANGE

Site : www.messein.fr

Email : mairie@messein.fr

Dépôt légal : juin 2020

Qui suis-je ?

Je suis un outil de communication.

Je suis mensuel.

Je suis une publication voire même une revue.

On me dévore des yeux.

Je partage ma vie avec vous.

Je vous informe.

Je suis une rétrospective des événements passés.

Je dresse les dates à ne pas manquer.



"Le Petit Messinois"
Réponse :

Oui ! C'est moi ! Le Petit Messinois.

Au fil de mes éditions, je vous informe sur l'actualité de la mairie et de la commune, des travaux, de la vie associative et bien d'autres informations utiles.

Tous les mois, la municipalité m'alimente de faits passés et d'événements à venir sur la commune.

Je suis le reflet de l'actualité Messinoise permettant le lien entre la Commune et vous, la population.

Je suis orné d'un maximum de photos, autant de souvenirs que vous garderez au fil des années.

Aujourd'hui, à titre exceptionnel, je me glisse dans toutes les boîtes aux lettres du village.

Pour mes prochaines éditions, vous pouvez me consulter en ligne, sur le site de la commune www.messein.fr. Vous avez également la possibilité de me recevoir par mail dès ma parution. Pour cela, il vous suffit de vous inscrire au secrétariat de mairie ou via l'adresse mail spierini@messein.fr.

Une vingtaine d'exemplaires en papier est imprimée et disponible à l'accueil de la mairie.

Pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de venir me chercher au secrétariat de mairie, vous devez vous faire connaître en appelant le 03.83.47.22.21

Bonne lecture à tous !

Gaëlle De ROSSI-BOGNER, notre nouvelle DGS



Depuis le 02 juin, Gaëlle a rejoint les services de la commune de MESSEIN, en provenance d'Ochey où elle gérait le syndicat scolaire d'Ochey, Moutrot et Crézilles en plus de la commune.

Possédant une maîtrise en archéologie et un master en gestion culturelle, elle a gravi tous les échelons de la fonction territoriale en étant secrétaire de mairie en Bretagne, en Aquitaine avant de rejoindre la commune d'Ochey.

Suite à la décision du conseil municipal de créer un poste de Directeur Général des Services afin de faire face à la complexité accrue de la gestion communale et notamment des ressources humaines, une cellule de recrutement composée de plusieurs élus est mise en place. Gaëlle est choisie parmi 5 candidats.

Le rôle de la DGS consiste à :

- Piloter les différents services de la collectivité ;
- Avoir une vision à 360 degrés de tout ce qui touche à la commune ;
- Posséder des compétences techniques ;
- Être disponible et réactive ;
- Apporter un conseil stratégique dans l'élaboration des politiques publiques ;
- Gérer la carrière de tous les agents communaux, ...

Gaëlle a rejoint Stéphanie, en poste depuis 2015 et Clément qui remplace l'agent postal communal en disponibilité actuellement.

Nous lui souhaitons une bonne et rapide intégration.



Permanences été 2022



Le secrétariat de mairie sera fermé
du **samedi 13 août au mercredi 17 août 2021**.
En cas d'urgence et seulement en cas d'urgence,
vous pouvez appeler le 06.17.34.82.81

L'agence postale communale sera fermée
du **samedi 13 août au samedi 20 août inclus**.

Durant cette période, les colis et lettres recommandées
seront à retirer à l'agence de Neuves-Maisons.



Résultats 2 ^{ème} tour Élection législative Dimanche 19 juin 2022	Bureau 1	Bureau 2	Total	%
Nombre d'inscrits	722	697	1419	
Nombre de votants	316	332	648	45.66 %
Nombre bulletins blancs et nuls	15	22	37	5.70 %
Nombre d'exprimés	301	310	611	94.30 %
Nombre de voix par candidat :				
1 - MORENVILLIER Philippe	120	116	236	38.63 %
2 - POTIER Dominique	181	194	375	61.37 %

Nous remercions tous les messinoises et tous les messinois qui se sont déplacés aux urnes et toutes les personnes qui de par leur disponibilité et leur sens civique, ont contribué au bon déroulement des élections présidentielles d'avril et législatives de juin.

Nous saluons leur engagement aux côtés des élu(e)s qui est essentiel pour la vie de notre commune. Merci pour leur implication et leur investissement.

NETTOYAGE DES TROTTOIRS



Courant mai, la société VIVALOR a procédé au curage des caniveaux de l'ensemble des rues de la commune, au total plus de 14 km, pour un montant TTC de prestation s'élevant à 3611 €.

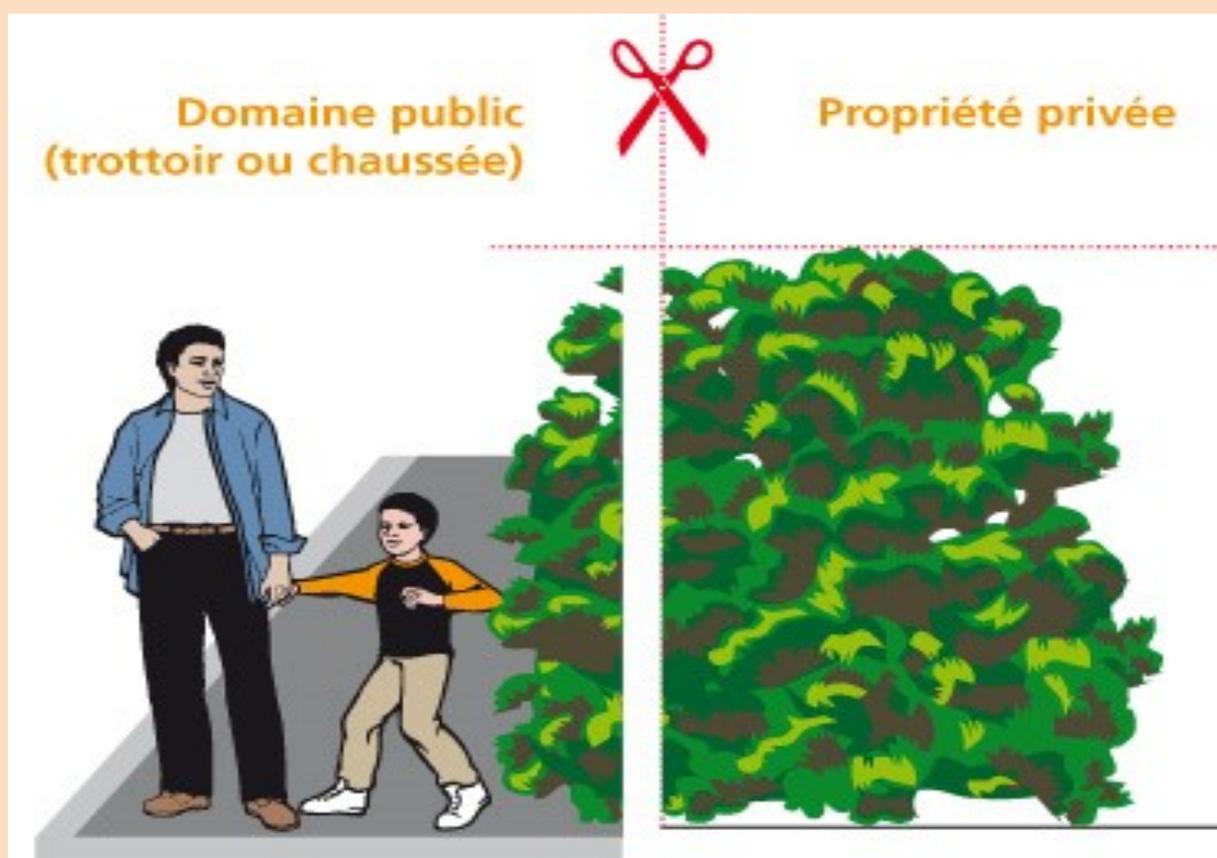
C'est plus de 14 tonnes qui ont été collectées !

Nous vous rappelons que, l'entretien du **trottoir y compris les mauvaises herbes**, incombe aux propriétaires ou locataires, le cas échéant, pour la portion située devant l'habitation.

ÉLAGAGE DES HAIES PRIVÉES

Il s'avère que des propriétaires oublient que ce sont eux qui doivent entretenir leurs clôtures végétales qui dépassent sur les trottoirs, les chemins, voire la voie publique.

En automne, les résidents qui n'auront pas observé ces recommandations recevront un courrier les invitant à effectuer rapidement ces travaux.





DISTRIBUTEURS DE CANISACS

Il n'a pas fallu beaucoup de temps aux messinois, propriétaires de chiens, pour s'habituer à utiliser les distributeurs de canisacs récemment implantés dans des lieux fréquentés par nos amis à 4 pattes.

Aussi, plusieurs messinois nous ont demandé que d'autres distributeurs de canisacs soient implantés dans des lieux également propices aux déjections canines.

Progressivement, toute la commune sera équipée de ces équipements plus que nécessaires.

TRAVAUX

Il est rappelé à la population que tous les travaux sont à déclarer à la mairie via le cerfa 13703*08 disponible au secrétariat ou téléchargeable en ligne.

Cette déclaration est à déposer directement au secrétariat de mairie où il vous sera remis un récépissé de dépôt.

Toute demande déposée directement dans la boîte à lettres de la mairie ne pourra pas être instruite

Contraintes de circulation et de stationnement

 Ministère chargé des transports	<p>Demande d'arrêté de police de la circulation</p> <p>Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1</p> <p>Gestionnaires des réseaux routiers</p>	 N° 14024*01
---	--	--

Certaines opérations comme des livraisons ou des occupations du domaine public, selon leurs localisations et leurs emprises, nécessitent l'obtention préalable d'une dérogation auprès de M. le Maire en faisant une demande d'arrêté à l'aide du cerfa 14024*0.

Cette demande est à transmettre 10 jours minimum avant le début des travaux, à défaut, la demande sera automatiquement refusée.

Au revoir Pierre !



Pierre Gousselot est décédé le dimanche 19 juin à son domicile.

Originaire de Bar-le-Duc, il est né en 1931. Il s'est marié en 1953 et a eu la douleur de perdre son épouse en 2020.

Il a débuté sa carrière professionnelle comme instituteur dans la Meuse.

Il était d'ailleurs encore en relation avec d'anciens élèves. Puis il a intégré les services du Rectorat à Nancy. Il a alors déménagé au Haut du Lièvre avant de s'installer à Messein, d'abord dans un appartement HLM, puis dans la maison de ses beaux-parents, rue de la Gare. Ses mérites professionnels ont été reconnus et il a été décoré dans l'ordre des Palmes Académiques.

Adhérent au club des aînés, il a aussi fait partie des Anciens Combattants.

Il aimait bricoler, jardiner, fleurir sa maison.

Avec son épouse, il s'est donné sans compter pour l'église durant de nombreuses années. Il organisait les offices, veillait à leur bon déroulement, réglait la sonnerie des cloches jusqu'à leur automatiser. Il était très proche de l'abbé Burton.

Un visage bien connu de notre commune disparaît.



Du 11 au 20 août, les circulations sur la ligne SNCF seront perturbées en raison de la fermeture du poste d'aiguillage SNCF Réseau de Pont-Saint-Vincent.

Des moyens de substitution par cars resteront programmés pour assurer une continuité de l'offre de transport.

Les plans de transport par lignes sont à jour et consultables sur le site TER Grand Est <https://www.ter.sncf.com/grand-est/se-deplacer/fiches-horaires> ou sur les applications SNCF.



Patrick FRANÇOIS

Le nouveau CLP de Messein
(Correspondant Local de Presse)

Qui est-il ?

Patrick FRANÇOIS, 64 ans, CLP sur Méréville depuis 2015, est notre nouveau Correspondant. Son périmètre d'intervention se voit donc étoffé, il assure également les intérim de Pont-Saint-Vincent et Chavigny.

Ce jeune retraité de la Fonction Publique depuis 2020, a été fonctionnaire d'état pendant 46 ans au sein de Voies Navigables de France comme chargé de mission (prévention sécurité) et président du comité local d'action sociale de 950 agents sur 9 départements.

Son hyperactivité, l'a poussé récemment à reprendre un travail chez Synergihp Grand Est, comme chauffeur accompagnateur de PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

De plus, il vient de créer une nouvelle association au sein de sa commune, un club de pétanque "Le Boulodrome de Mérév".

Il est également membre honoraire, photographe et responsable de la communication, à titre bénévole, de l'UKMI, (Union Krav Maga autodéfense International) au niveau fédéral, régional, et international dans le but de promouvoir ce sport de défense.

Une belle carte de visite pour un retraité.

Ses passions : ses animaux, la cuisine, la pétanque évidemment, et la pêche pour canaliser toute cette énergie. Le Correspondant Local De Presse travaille sur tout le territoire de la commune. Il relaie l'information par le biais du journal l'Est Républicain, vecteur de communication de toutes les manifestations, ludiques, événementielles, sportives, évènements divers, mariages, naissances, décès, faits divers, accidents, incidents, sur le terrain.

À votre service, Il peut s'occuper, entre autres : vente de nouveaux abonnements "journal papier" et "@ numérique", petites annonces, vente d'avis de décès, remerciements, messes "anniversaire", boutique en ligne, objets, cadeaux, bijoux, coffrets...

Nul doute qu'il va, de par son dynamisme reconnu et sa détermination, faire vivre la commune de Messein.

Contact : pfrancois.corresponentpresse@gmail.com 07 49 82 05 70



Compte tenu de la situation hydrologique et météorologique, Arnaud COCHET, préfet de Meurthe-et-Moselle, a décidé de placer les zones « Moselle amont et Meurthe » et « Moselle aval, Orne, Nied et Seille » du département en **ALERTE RENFORCÉE sécheresse**.

Notre commune est donc concernée.

Ce passage au niveau **ALERTE RENFORCÉE** fait l'objet d'un arrêté préfectoral précisant les mesures de limitation ou de suspension des usages de l'eau, proportionnées à l'intensité de la sécheresse, concernant l'ensemble des usagers de l'eau : collectivités, industriels, agriculteurs et particuliers.

Les services de l'État et les collectivités sont mobilisés pour faire respecter ces dispositions. Des contrôles peuvent être réalisés sur tout le territoire pour s'en assurer.

La situation d'alerte renforcée :

- reprend les limitations suivantes du niveau "alerte sécheresse" :
 - interdiction de lavage des véhicules hors des stations de lavage,
 - interdiction de remplissage des piscines privées et publiques hors raisons techniques ou sanitaires,
 - interdiction de nettoyage des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, toitures...) sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité,

et accentue les limitations et interdictions en matière d'arrosage et d'irrigation :

- la période d'interdiction d'arrosage des pelouses, jardins, espaces verts publics et terrains de sport s'étend de 9 h à 20 h,
- interdiction d'arrosage des golfs, sauf green et départ,
- la période d'interdiction d'irrigation des cultures par aspersion s'étend de 8 h à 21 h.

Vous pouvez retrouver toutes les informations de la situation en cours et les AP à télécharger sur le site internet de la préfecture :

[Sécheresse et étiage / Sécheresse et étiage / Eau / Environnement / Politiques publiques / Accueil - Les services de l'État en Meurthe-et-Moselle](#)

Suivez l'actualité de notre commune
sur votre smartphone avec
l'application INTRAMUROS !

Un moyen moderne et facile
d'utilisation pour être informé
des évènements, lieux à visiter,
services de la mairie...



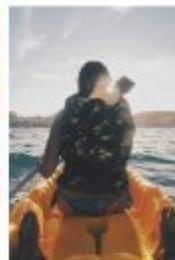
BASE NAUTIQUE & DE PLEIN AIR



Du côté de la Base nautique et de plein air

BASE NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR DE MESSEIN

STAGE MULTI-ACTIVITÉS ÉTÉ 2022



**LES 8 SEMAINES DE VACANCES
DU 04 JUILLET AU 28 AOÛT**

Infos : Stage de 10h00 à 17h00

Repas tiré du sac

(Possibilité de Garderie de 8h30 à 10h)

Ouvert à tous les enfants de 7 à 16 ans sachant nager 25m



loisirs.messein@gmail.com / 03.83.47.36.53 / www.messein-loisirs.com

Animations de la zone de loisirs Été 2022



Bonnes vacances

SAISON 2022

BASE DE LOISIRS DE MESSEIN



Demandez le programme
Animations - Activités - Événements

www.messein-loisirs.fr



EN JUILLET À MESSEIN



Événements

- > La fête du lac : samedi 9 juillet à partir de 14h00
- > Concert Vincent Aubertin : samedi 30 juillet à 19h30

Activités sportives €

- > YOGA** (de 10h à 11h) : le 16 et le 23 juillet
- > Activités nautiques : les jeudis soir (17h30-19h00) :

Activités culturelles

- > Geeker en tongs - 22 juillet
à partir de 7 ans de 9h30 à 11h30

Du côté de la Base nautique €

- > les jeudis soir (17h30-19h00) : activités nautiques
- > location : pédalo, kayak, paddle

Location vélos tous les week-ends €

- > sur réservation par internet** ou par téléphone

Food-Truck "En'Faim" €

- > tous les jours
- > lieu : à côté des salles des fêtes

Divers

- > parking des salles - toilettes publiques

>>> infos : www.messein-loisirs.fr** <<<



EN AOÛT À MESSEIN



Evènements

- > Concert "Hexagone" : vendredi 12 août
- > Concert Vincent Aubertin : samedi 20 août
- > Les 6 heures du lac : dimanche 28 août

Food-Truck "En'Faim" : tous les jours €

- > Tous les jours
- > Lieu : à côté des salles des fêtes

Du côté de la Base nautique €

- > Location : pédalo, kayak, paddle

Activités sportives €

- > YOGA (10h-11h) : 13 et 20 août
- > Tous les jours - location : pédalo, kayak, paddle

Estivales du tri

- > Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets (jeu et stand) les 3 et 10 août 2022 de 14h00 à 17h00

Location vélo tous les week-ends €

- > Sur réservation par internet ou par téléphone

Divers

- > Parking des salles - Toilettes publique



Infos et réservations sur

www.messein-loisirs.fr

Bonnes vacances



**Tous les jeudis
Juillet et Août**

**De 17h30
à 18h30**

**5€ par
séance**

**ACTIVITÉS DE
PLEIN AIR**

Activités
nautiques

Activités
physiques

Activités
terrestres

Coordonnées :
loisirs.messein@gmail.com
09.75.27.25.62
www.messein-loisirs.com






**SAISON
2022**

**LES CONCERTS DE
L'ÉTÉ À MESSEIN**

SAMEDI 30 JUILLET À 19H30 : VINCENT AUBERTIN
VENDREDI 12 AOÛT À 19H00 : HEXAGONE
SAMEDI 20 AOÛT À 19H00 : VINCENT AUBERTIN

À LA BASE NAUTIQUE ET DE PLAIN AIR
BUVETTE ET RESTAURATION

www.messein-loisirs.fr



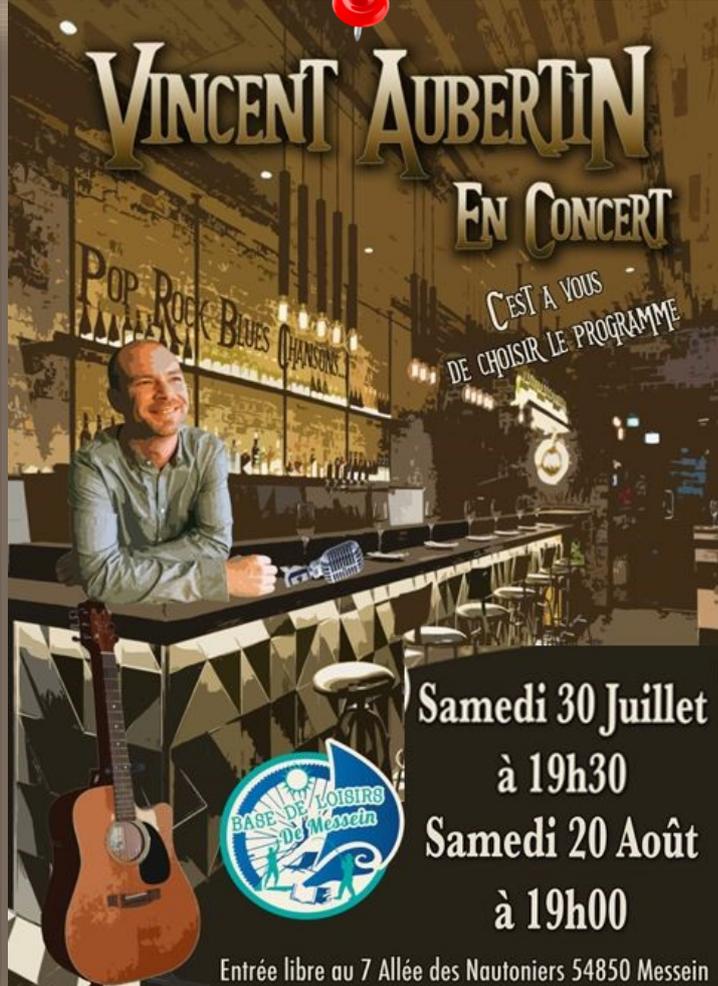

VINCENT AUBERTIN

EN CONCERT

C'EST À VOUS
DE CHOISIR LE PROGRAMME

Samedi 30 Juillet
à 19h30
Samedi 20 Août
à 19h00

Entrée libre au 7 Allée des Nautoniers 54850 Messein




LES ESTIVALES DU TRI

Base de loisirs de Messein



Mercredi

3 août
14h-17h

Mercredi

10 août
14h-17h

15 minutes vous suffiront-elles pour résoudre les énigmes ?

Relevez le défi du tri !

- Atelier ludique
- Stand d'information
- Exposition

A côté de la salle du plan d'eau
Animation gratuite - ouvert à tous

Service déchets ménagers

03 54 95 62 41

secretariat@covalom.fr



YOGA

EN JUILLET & AOÛT À MESSEIN
SEANCES GRATUITES



LES 13 ET 20 AOÛT
DE 10H À 11H



SALLES DES FÊTES DE
MESSEIN



WWW.MESSEIN-LOISIRS.FR





JEUNES DIPLÔMÉS 2022



Lors de son dernier Conseil d'Administration, le CCAS a décidé d'honorer, de nouveau, les jeunes ayant réussis leur diplôme du secondaire :

- BAC Général,
- BAC Technologique ou Professionnel,
- CAP.

Sur présentation du diplôme ou du relevé de note, tous les jeunes diplômés se verront octroyer, une seule fois, un bon d'achat d'une valeur de 30 € qui leur sera remis à l'occasion d'une manifestation citoyenne avec présence obligatoire.

Inscriptions et renseignements au secrétariat de mairie.

AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE

À la rentrée scolaire de septembre 2022, votre ou vos enfants est/sont rentré(s) en classe de 6^{ème}, de seconde ou de 1^{ère} année d'une filière technologique ou professionnelle.

Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide du CCAS sous forme de chèques cadeaux si vos revenus ne dépassent pas un certain plafond :

- de 30 € pour une rentrée en 6ème,
- de 45 € pour une rentrée en seconde ou en 1ère année technologique ou professionnelle.

Pour cela vous devez déposer en mairie, avant le 30 septembre 2022, délai de rigueur, un certificat de scolarité ainsi que votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.



AVENTURE

**SEMAINE DU 16 AU 19 AOÛT
DE 10H00 À 17H00**

**OUVERT aux
ADOS MESSINOIS**
à partir de 11 ans

AVENTURE

**MARDI:
ESCAPE GAME EGYPT
ATELIER LIBRE**

**MERCREDI:
CHANTIER À LA BASE
ACTIVITÉS NAUTIQUES**

**JEUDI:
JOURNÉE
FORT BOYARD**

**VENDREDI:
FORT AVENTURE
KAYAK**

**10 euros
la semaine**

**Activités
modifiables
selon météo**



**Bulletin d'inscription à rendre avant le 29 juillet à Chloé ou en mairie.
Pour tout renseignement : Chloé 06 07 50 95 27**



Du côté de l'école

En cette période de fin d'année scolaire c'est le moment de faire un bilan.

Cette année, tous les élèves de CM2 ont reçu :

- 1 calculette pour bien débiter leur entrée en collège,
- 1 attestation d'APER (Attestation de Première Education à la Route),
- 1 attestation d'initiation aux gestes qui sauvent,
- 1 bon de 15 € à utiliser au rayon librairie de Cora Houdemont.

Tout pour un bon départ dans le cycle secondaire.

Quelques activités faites par les enfants de l'école :

Toutes les classes	Intervention des élèves en ergothérapie pour un projet tout au long de l'année sur le thème du handicap, de la différence (pour les élèves) et des « DYS » (pour les enseignantes). Fête de l'inclusion : en point d'orgue de ce projet.
	Cycles de piscine à l'AQUA'MM.
	Spectacles : NJP <i>Le théâtre des émotions</i> . Salle Jean L'hôte : <i>Le petit peuple de la brume / Macaroni / Pio Espedale</i> .
	Exposition de toutes les productions des enfants visible au niveau des vitres de la cuisine.
	Sorties USEP sur les thèmes suivants : jeux régionaux / athlétisme / objets roulants et handisport.
Maternelles	Projet autour des poussins : Mise en couveuse de 8 œufs. 21 jours plus tard éclosion des 8 œufs et arrivée de 8 poussins. Les élèves ont pu assister à la naissance de quelques-uns des poussins. Ils ont tous trouvé une famille d'adoption.
CE2	Projet lecture à la maternelle : Les CE2 ont fait un projet lecture pour aller lire aux élèves de maternelle par 2 ou 3. Ce projet, commencé en période 1 puis interrompu par le covid, s'est terminé sur la fin de l'année. Très bons moments d'échange entre petits et grands.
CE2 / CM1	Cycles de voile à la base nautique.
CM2	Des actions autour de l'APER (Attestation de Première Education à la Route) avec l'intervention de la brigade de Seichamps.
CM2	Projet vélo avec un animateur de la CCMM Jean-Yves Oudot qui s'est terminé par le Festivélomm.

Au fil de l'année scolaire :

Novembre 2021	CM2	Participation à la journée RUN and BIKE avec 2 séances d'initiation.
Décembre 2021	Toutes les classes	Visite de Saint Nicolas.
Janvier Février 2022	CE2	Endurance / Orientation.
Avril 2022	Toutes les classes	Carnaval.
Mai 2022	Toutes les classes	Intervention de l'association Echogestes : Fabrication de toupies avec des masques recyclés et des sacs à partir de vieux T-Shirts.
Juin 2022	CP / CE1	Journée sportive à la base de loisirs de Messein et de découverte de la faune et de la flore de Messein.
Juin 2022	CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2	Plateau de Ste Barbe : Découverte du milieu forestier, de la faune de la forêt.
Juin 2022	Maternelle / CP / CE2 / CM1 / CM2	Fort Pélissier pour des activités d'équilibre et de grimpe.
Juin 2022	Toutes les classes	Visite du Salon des arts et participation à des ateliers de dessin et peinture.
Juillet 2022	CE2	Présentation de saynètes de théâtre : Tout au long de l'année, les CE2 ont travaillé sur un projet de saynètes à 2 ou 3. Proposition de représentations pour les classes qui le souhaitaient et pour les parents.
Juillet 2022	CM2	Initiation aux gestes qui sauvent.

Merci aux enseignantes et aux ATSEM pour le travail accompli !



Du côté du périscolaire

Là encore, profitons de la période de fin d'année scolaire pour faire un bilan.

Fréquentation :

Nombre total de repas servis aux enfants :	11.455
Nombre total d'heures de garderie :	9.974

Sur 158 enfants scolarisés cette année, seulement 16 enfants n'ont jamais fréquenté le périscolaire soit 10 %.

L'équipe périscolaire est composée de 7 femmes

Garderie du matin :	Stefany et Aurore
Cantine de la PS au CP :	Carole, Sophie, Stefany
Cantine du CE1 au CM2 :	Sylvie, Nadine, Aurore
Service :	Viviane
Garderie du soir :	Stefany, Nadine, Aurore

Merci à toute l'équipe du périscolaire !

Rappel :

Le livret d'accueil est consultable sur le site internet de la mairie : www.messein.fr.

N'oubliez pas d'apporter votre avis d'imposition en mairie afin qu'il vous soit facturé les repas de la cantine, des activités périscolaires et / ou de la garderie au bon tarif.

Sans ce document, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

Jusqu'en 2019, la commune de Messein participait aux frais de scolarité, à la restauration scolaire et de garderie périscolaire pour tous les enfants inscrits au groupe scolaire Jean Rostand, quelle que soit leur commune d'origine.

Cette participation pour les élèves non-résidents de la commune de Messein représentait une dépense importante, assumée par la seule commune de Messein.

C'est pourquoi depuis la rentrée de septembre 2019, la commune de Messein a décidé de mettre en place un tarif "Extérieur" pour les enfants dont aucun des parents ne réside dans la commune de Messein. Par contre, elle a maintenu la participation aux frais de scolarité fixé à 65 € par élève quelle que soit la commune d'origine de l'élève.

Rappel des différents tarifs :

Cantine et garderie du midi	
Tranches	Tarifs
< 5.499	4 €
De 5.500 à 9.999 €	5 €
> 10.000 €	6 €
"Extérieur"	7 €

Garderie périscolaire	
Nombre d'enfant scolarisé à l'école de Messein	Tarifs
Garderie 1 enfant	2,10 €
Garderie 2 enfants	1,85 €
Garderie 3 enfants	1,60 €
Garderie "Extérieur"	2,50 €



Prochains marchés des producteurs locaux :

Méréville • Vendredi 05 août 2022
Centre du village

Richardménil • Vendredi 19 août 2022
Place des Armoises

STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES



Adoptez le bon réflexe !

Toutes les lingettes (hygiène, soin beauté, ménagère) se jettent à la poubelle.

Pourquoi il ne faut pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement?

- Elles bouchent les toilettes et les canalisations
- Elles bloquent l'entrée des stations d'épuration et créent des pannes au niveau des pompes
- Elles polluent l'environnement

Chiffres clés

23 kg de déchets / an / personne
3 mois pour se biodégrader
6000 € : le coût d'une pompe

création CCMM - papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique



Pour plus de renseignements

Pôle technique Moselle et Madon
Cap Fileo - 39 allée Louis Martin 54230 Neuves-Maisons
03 83 26 01 57 // services.techniques@cc-mosellemadon.fr



Transport en Moselle et Madon

Le réseau T'MM
est passé en
horaires d'été
depuis le **4 juillet**.

Les fiches horaires
des lignes sont
disponibles en mairie
ou à télécharger
sur le site internet
de la CCMM

S'équiper pour composter

La CCMM vous propose des bacs de compostage fabriqués à partir d'anciens bacs de collecte à 7€. La transformation (contrôle, nettoyage, découpe, perçage) et la vente sont assurées par l'association locale d'insertion "L'atelier du Savoir-Fer".

Il est possible de s'équiper en remplissant un bon de commande en ligne sur le site de la CCMM ou sur papier au pôle technique de la CCMM.



Seconde vie pour les matériaux du bâtiment

Réemployer, c'est utiliser de nouveau un élément pour le même usage, sans le transformer.

Créée par des professionnels de la construction, l'association Remise œuvre pour le réemploi des éléments de déconstruction et de stocks non-utilisés du bâtiment. Le réemploi est pertinent à un niveau local. Pour permettre l'expérimentation d'un stockage tampon inter-chantier (déconstruction, entreposage, redirection), la CCMM a mis temporairement un local à disposition.

Dalles de faux plafond, panneaux d'aggloméré, luminaires... le catalogue est disponible en ligne. Contact : contact@re-mise.fr

Boîte à livres à l'AGAFAB



L'équipe et les résidents de la Résidence sociale Aristide Briand vont mettre en place, début juillet, une "boîte à livres" publique. Elle sera accessible au 03 rue Aristide Briand à Neuves-Maisons. En plus des objectifs culturels et solidaires cette "boîte à livres" va permettre à l'association AGAFAB de s'ouvrir vers l'extérieur. Dès septembre 2022 grâce à cet outil de travail les habitants et acteurs du territoire seront invités à découvrir la boîte à livre, ainsi que la Résidence.

Des temps conviviaux animés autour du partage seront proposés afin de renforcer le partenariat local et l'émergence de nouveaux projets.

Contact et informations : Cyril TURLA – animateur Social – 06 48 40 53 18

PLATEAU SAINTE BARBE

ANIMATIONS EN MOSELLE ET MADON

Espace naturel sensible

Les mercredis matins 09h30
03, 10, 17 et 24 août



Un été sur le plateau

Animations découvertes de l'histoire et des richesses du plateau Sainte Barbe.

Ouvert à tous, enfants accompagnés à partir de 8 ans.

Samedi 17 septembre 9h30



S'inspirer de la nature pour jardiner

Dans le cadre du réseau Jardins

Et si on regardait le fonctionnement des milieux naturels pour « mieux » jardiner ? On pourrait aussi aménager son jardin pour y accueillir la faune ?

Samedi 15 octobre 9h30



Bain de nature

Dans le cadre des Semaines d'information sur la Santé Mentale de Moselle et Madon et du Contrat Local de Santé du pays Terre de Lorraine

Une découverte naturaliste et bien être du plateau au rythme de la nature : lentement, calmement.

Renseignements et inscription obligatoire auprès de la CCMM : 03 83 26 45 00
www.cc-mosellemadon.fr
www.facebook.com/ccmosellemadon

CALENDRIER DES COLLECTES 2022

Flavigny-sur-Moselle
Méréville
Messein
Pulligny

Judi

13 et 27 janvier
10 et 24 février
10 et 24 mars
7 et 21 avril
5 et 19 mai
2, 16 et 30 juin
15* et 28 juillet
11 et 25 août
8 et 22 septembre
6 et 20 octobre
3 et 17 novembre
1er, 15 et 29 décembre



Adaptez le volume de votre bac à vos besoins.



Lavez votre bac aussi souvent que nécessaire.

Pas de collecte les jours fériés

lundi férié

> collecte le mardi

jeudi férié

> collecte le vendredi

vendredi férié

> collecte le jeudi précédent



- > Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- > Bac jaune avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- > Sac de tri déposé à proximité du passage de la benne

> Collecte toutes les semaines

Le guide complet est téléchargeable sur le site de la commune www.messein.fr

Tous les Vendredis



FC RF2M

Notre club de football recrute pour la saison 2022/2023!

Nous avons besoin de vous !



Contact : contact@fcrf2m.fr

Facebook : FCRF2M et FCRF2M senior

Téléphone M.Renard : 06 12 81 17 21



INSCRIPTIONS SAISON 2022 – 2023

Les inscriptions pour la prochaine saison peuvent se faire DES MAINTENANT !!!

Les cotisations pour cette nouvelle saison restent inchangées et fixées à :

Féminines	50,00 Euros	Toutes catégories
U6, U7, U8, U9	80,00 Euros	nés en 2017, 2016, 2015, 2014
U10, U11	80,00 Euros	nés en 2013 et 2012
U12, U13	80,00 Euros	nés en 2011 et 2010
U14, U15	80,00 Euros	nés en 2009 et 2008
U16, U17, U18	80,00 Euros	nés en 2007, 2006, 2005
U19, seniors	110,00 Euros	nés en 2004 et de 2003 à 1985
Vétérans	110,00 Euros	nés avant 1985
FUTSAL	60,00 Euros	Toutes catégories
Dirigeants et arbitres non joueurs	10,00 Euros	
Joueurs "Mutation"	25,00 Euros	(en + de la cotisation)

DOCUMENTS A PRESENTER LORS DE L'INSCRIPTION :

- a) **Pour une première inscription :**
- 1 photo d'identité couleur
 - 1 photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
 - 1 demande de licence signée (par les parents pour les mineurs) **et une visite médicale obligatoire pour les majeurs !**
- b) **Pour une réinscription :**
- 1 mail vous a été ou va être envoyé par la FFF début juin
 - répondre à tous les éléments demandés dans ce mail et fournir les documents demandés !

La visite chez le médecin est obligatoire tous les 3 ans pour les MAJEURS, elle n'est plus obligatoire pour les MINEURS ...

... Sauf si vous avez répondu OUI au moins une fois au questionnaire santé (MINEURS OU MAJEURS) !!!

BULLETIN D'INSCRIPTION - AUTORISATION PARENTALE

à remettre à M. RENARD Xavier - 18 rue de Laval - 54630 Richardménil

☎ : 06.12.81.17.21 ou email : contact@fcrf2m.fr

ou à secrétariat FCRF2M - stade municipal, rue du bois de grève - 54630 Richardménil

Nom : Prénom : Né le : à :

Adresse : N° de Téléphone fixe :

..... N° de Téléphone portable :

adresse mail :

Ci-joint la somme de € espèce ou chèque (1) Date,

Signature,

(1) chèque à l'ordre du FCRF2M.

Nouvelle activité sportive

Bonjour Messein,

Notre association WONDERTEAM (créée en 2021 par Valérie et Céline, toutes deux professeurs de l'activité proposée) va dispenser ses cours de fit dance à compter du 12 septembre. Vous pourrez ainsi allier le fitness et la danse sur des musiques dynamiques des années 80 à nos jours, que vous soyez débutants ou plus entraînés.

Dans un esprit convivial et sans préjugés,
vous serez accompagnés dans l'apprentissage,

tous les lundis de 18h30 à 19h30 à la salle du Plan d'eau.

Jeunes ou plus âgés, vous prendrez plaisir à partager la même envie d'apprendre et de vous dépenser sur des chorégraphies renouvelées tous les 2 mois au vu des progrès inéluctables des adhérents.

Pourquoi hésiter ? Une séance d'essai est offerte mais vous reviendrez à coup sûr et pourrez à votre tour agrémenter l'actu de la Wonderteam !

Et qui sait un second créneau pourrait s'ouvrir les mercredis si les demandes sont là ?

Pour tout renseignement, ce sera Valérie au 06 13 51 18 02.

Tarif : 10 € d'adhésion obligatoire + 135 €/an pour 1h de cours/semaine ou 185 €/an pour 2h/semaine si un second cours est mis en place (autres tarifs préférentiels indiqués sur notre site internet (<https://www.wonderteamfitdance.fr/>) et notre page Facebook (« Wonderteam fit dance »)).

À vos baskets et votre bouteille d'eau !!!!!



Prochaines dates à ne pas manquer

- **30 juillet 2022** : Concert Vincent Aubertin - Zone de loisirs
- **3 août 2022** : Défi du tri - Zone de loisirs
- **10 août 2022** : Défi du Tri - Zone de loisirs
- **12 août 2022** : Concert "Hexagone" - Zone de loisirs
- **13 août 2022** : Yoga - Zone de loisirs
- **20 août 2022** : Yoga et concert Vincent Aubertin - Zone de loisirs
- **28 août 2022** : 6h du Lac - Base de loisirs et de plein air
- **Du 5 au 11 septembre 2022** : Enduro pêche - APEM
- **Les 15 et 16 octobre 2022** : Vide-landau - Messein en fête
- **23 octobre 2022** : Repas des aînés
- **11 novembre** : Commémoration 14-18
- **12 et 13 novembre 2022** : Bike and Run - NMT 54
- **18 novembre 2022** : Soirée jeux - AJM
- **20 novembre 2022** : Journée jeux - AJM
- **16 décembre 2022** : Marché des producteurs salle Gilbert GARGAM
- **18 décembre 2022** : Trail de nuit - Base nautique
- **31 décembre 2022** : St-Sylvestre - Messein en fête

**Tous les numéros du Petit Messinois
sont consultables sur le site de la mairie :**

www.messein.fr

bonnes
VACANCES!